



CELEBRATING TWENTY YEARS
GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

www.theGEF.org

Conditions préalables et caractéristiques des mécanismes du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial)

**1^{er} congrès des forêts communales des pays
d'Afrique Centrale
03-06 mai 2011**

Hôtel Hilton, Yaoundé, Cameroun

Présentation faite par:
M. NANTCHOU NGOKO Justin
Point Focal Opérationnel du FEM
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Structure de la présentation

- Historique
- Mission
- Domaines d'intervention du FEM
- Rôle du FEM
- Structure institutionnelle du FEM
- Cadre institutionnel
- Adhésion des pays
- Cycle des projets
- Système Transparent d'Allocation des Ressources (STAR)
- Processus d'identification des priorités du FEM5 au Cameroun
- Quelques résultats saillants de l'action du FEM

Historique

- Créé en 1991
- Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement – Sommet « planète Terre », 1992
- Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial, mars 1994
- Reconstitution de la Caisse du FEM :
 - FEM-1 (1994) 2 milliards de dollars US
 - FEM-2 (1998) 2,75 milliards de dollars US
 - FEM-3 (2002) 3 milliards de dollars US
 - FEM-4 (2006) 3,13 milliards de dollars US
 - FEM-5 (2010) 4,34 milliards de dollars US
- La Banque Mondiale est l'Administrateur de la Caisse du FEM

Mission

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est un mécanisme de coopération internationale ayant pour but de fournir, à titre gracieux ou à des conditions libérales, des moyens de financement nouveaux et supplémentaires destinés à couvrir les surcoûts convenus de mesures visant à améliorer la protection de l'environnement mondial



Domaines d'intervention et questions transsectorielles du FEM

Domaines d'intervention

- Diversité biologique
- Dégradation des sols
- Eaux internationales
- Polluants organiques persistants
- Appauvrissement de la couche d'ozone (pays en transition seulement)
- Changements climatiques

Questions transsectorielles

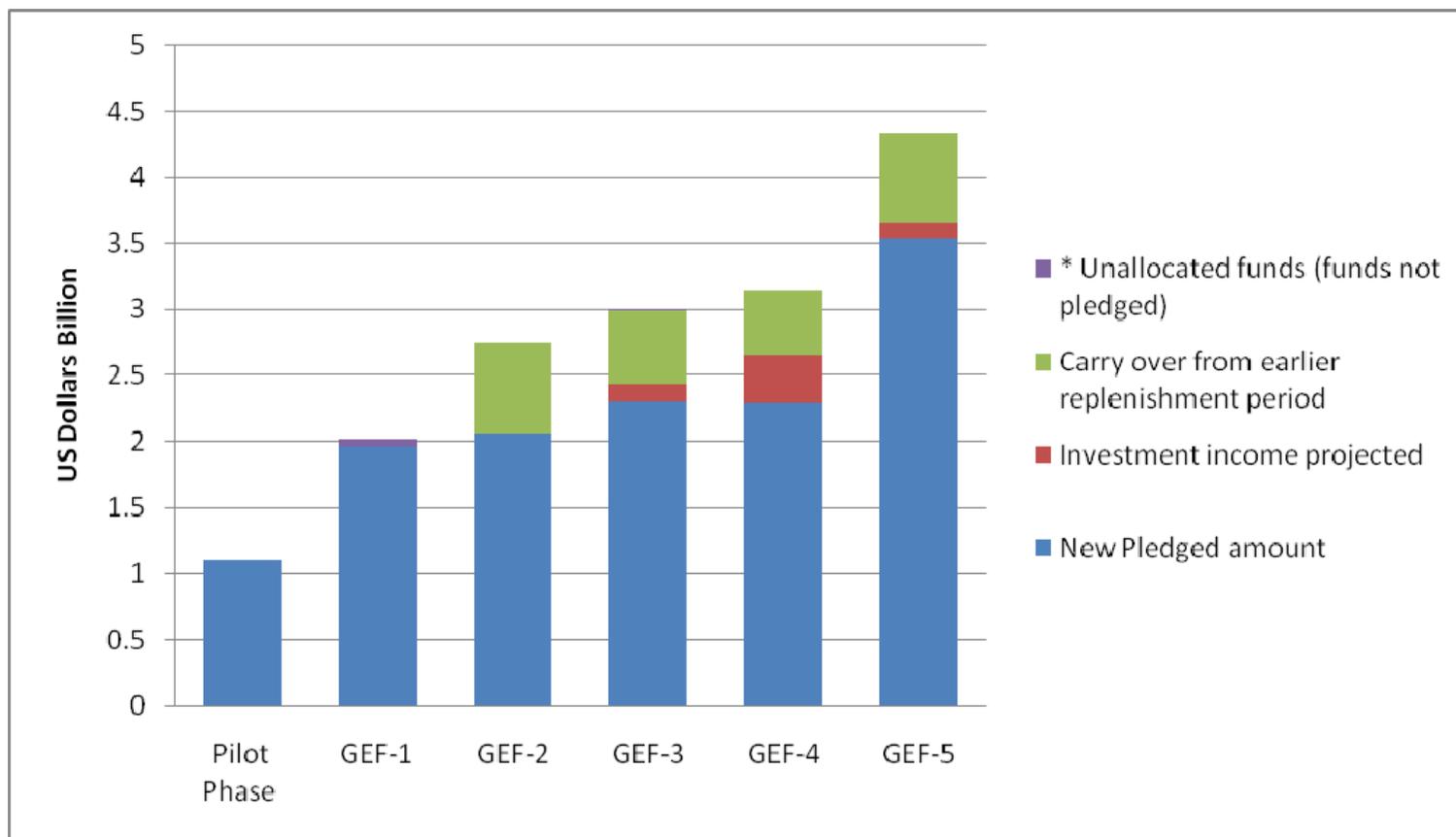
- Gestion durable des forêts
- Gestion sans risque des substances chimiques

Les liens entre le FEM et les conventions mondiales sur l'environnement

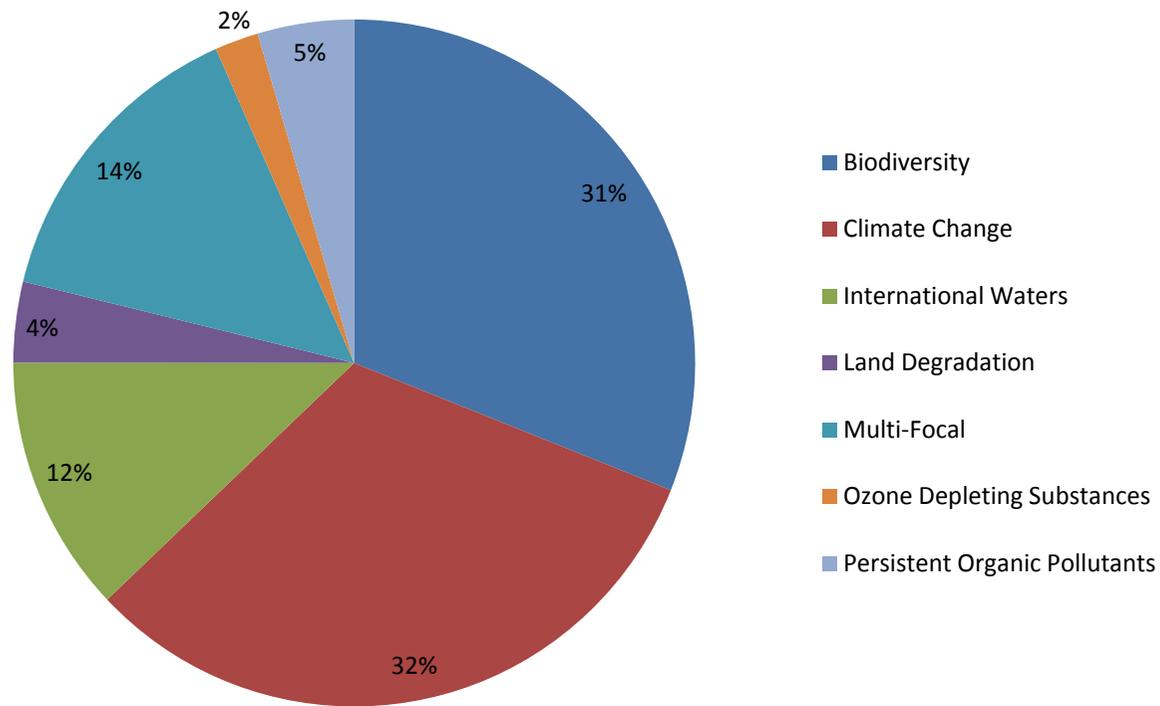
- Le FEM a été désigné comme mécanisme financier des conventions suivantes :
 - Convention sur la diversité biologique (CDB)
 - Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
 - Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP)
- Il est aussi le mécanisme désigné de la
 - Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD).
- Le FEM collabore étroitement avec d'autres traités et accords pour atteindre leurs objectifs communs (eaux internationales, Protocole de Montréal)



Les reconstitutions de la Caisse du FEM



Financement total par domaine d'intervention, en pourcentage



Fonds pour les PMA et Fonds spécial

- Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA) et Fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds spécial) -> créés en 2001 par la Conférence des parties à la CCNUCC
- Gestion et administration indépendantes de celles de la Caisse du FEM
- L'adaptation est la priorité du Fonds pour les PMA et du Fonds spécial



Financements alloués par les donateurs au Fonds pour les PMA et au Fonds spécial

Fonds pour les PMA : 345 millions d'USD
promis par 23 donateurs

Fonds spécial : 186 millions d'USD promis
par 14 donateurs

⇒ **Total > 530 millions d'USD**

***Alloués, engagés ou décaissés au
profit de :***

- 64 projets dans 62 pays en développement, répartis comme suit :
 - Fonds pour les PMA : 156 millions d'USD
 - Fonds spécial : 100 millions d'USD
- 45 Programmes d'action nationaux pour l'adaptation au changement climatique (PANA) déjà achevés ; 48 financés (Fonds pour les PMA) 12 millions d'USD



CELEBRATING TWENTY YEARS
GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET



Rôle du FEM

FAIT LE LIEN ENTRE LE NIVEAU LOCAL ET MONDIAL

- Le FEM favorise le développement durable des pays au niveau individuel, tout en contribuant à l'amélioration de l'environnement mondial pour le bénéfice de tous

COMPLÈTE LES PROGRAMMES D'AIDE EXISTANTS

- Le FEM ne remplace pas les modalités habituelles de financement du développement

MOBILISE DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

- Le FEM s'emploie à mobiliser des cofinancements, à assurer la transposabilité des projets ainsi que le suivi des investissements : sa Caisse ne suffit pas à elle seule à résoudre tous les problèmes environnementaux de la planète



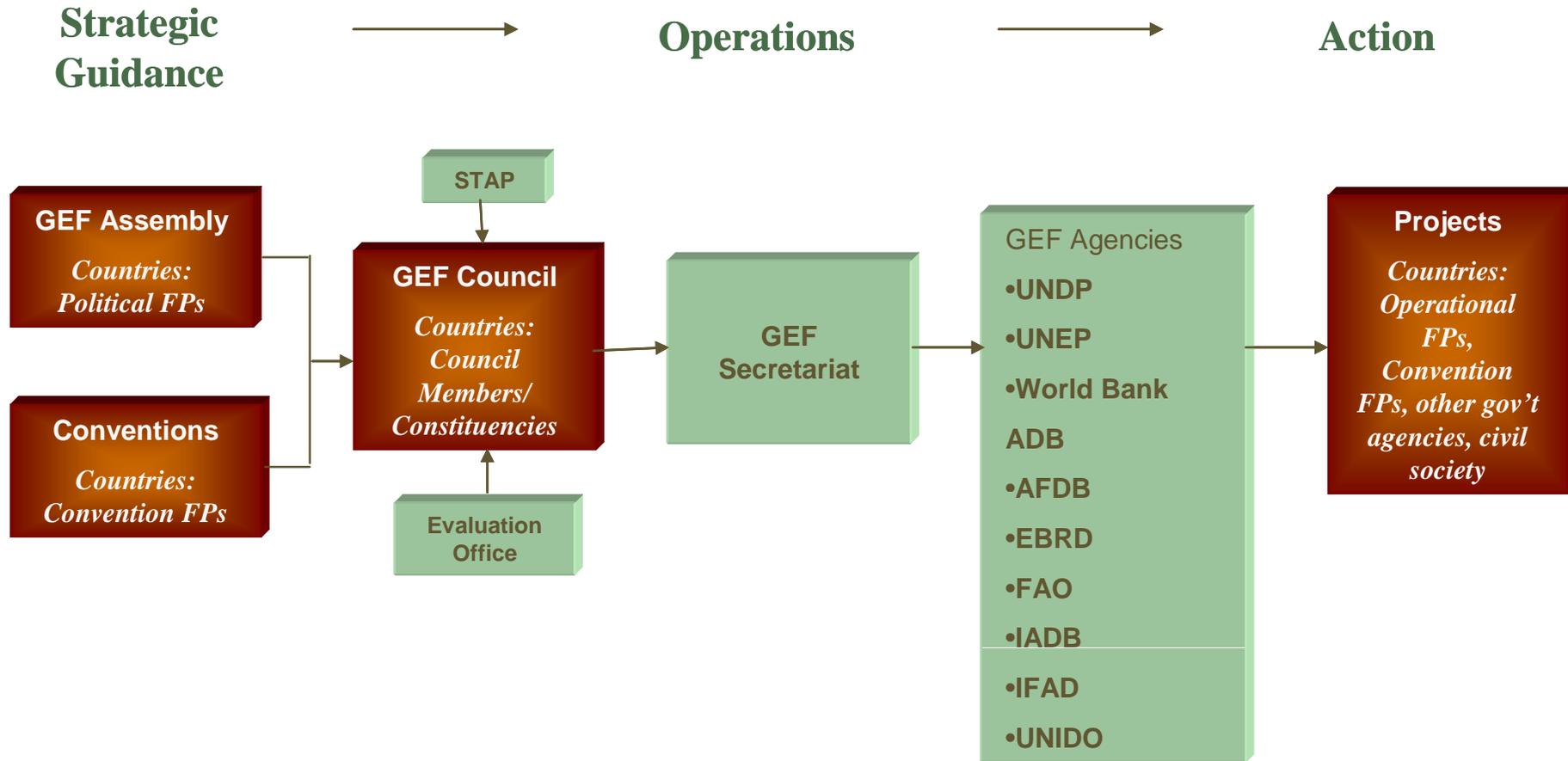
Structure institutionnelle du FEM

- États membres du FEM :
 - 182
- Conseil du FEM :
 - 32 membres. C'est le principal organe directeur du FEM
- Assemblée du FEM :
 - Tous les membres sont représentés. Elle se réunit tous les quatre ans. Elle examine et évalue les politiques et les opérations. Elle amende l'Instrument du FEM (sur recommandation du Conseil)
- Secrétariat du FEM :
 - Il est dirigé par la DG. Il assure l'administration du Fonds. Elle évalue et approuve les projets

Structure institutionnelle du FEM (suite)

- Entités du FEM :
 - Chargées des opérations. Rendent compte au Conseil de leurs activités d'exécution des projets.
- Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP):
 - Examine les projets et formule des avis
- Bureau de l'évaluation :
 - Rend directement compte au Conseil ; examine l'action du FEM et en évalue l'efficacité ; définit les normes de suivi et d'évaluation ; assure le contrôle de qualité des activités de suivi et d'évaluation des entités d'exécution
- Organisations de la société civile :
 - Participent à l'action du FEM au niveau des politiques et des projets

Cadre institutionnel du FEM



Entités du FEM



- PNUD
- PNUE
- Banque mondiale



Rôles fondamentaux
définis dans *l'Instrument*
du FEM



- FAO
- ONUDI
- FIDA
- BAD
- BAfD
- BERD
- BID

Ont accès aux ressources du FEM et ont
des attributions plus précises en fonction
des besoins opérationnels du FEM



AfDB



European Bank



IDB



CELEBRATING TWENTY YEARS
GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

www.theGEF.org

Adhésion des pays

LES PROJETS DU FEM DOIVENT ÊTRE ENTREPRIS À L'INITIATIVE DES PAYS :

- Ils sont fondés sur les priorités nationales
- Ils sont conçus de manière à favoriser le développement durable

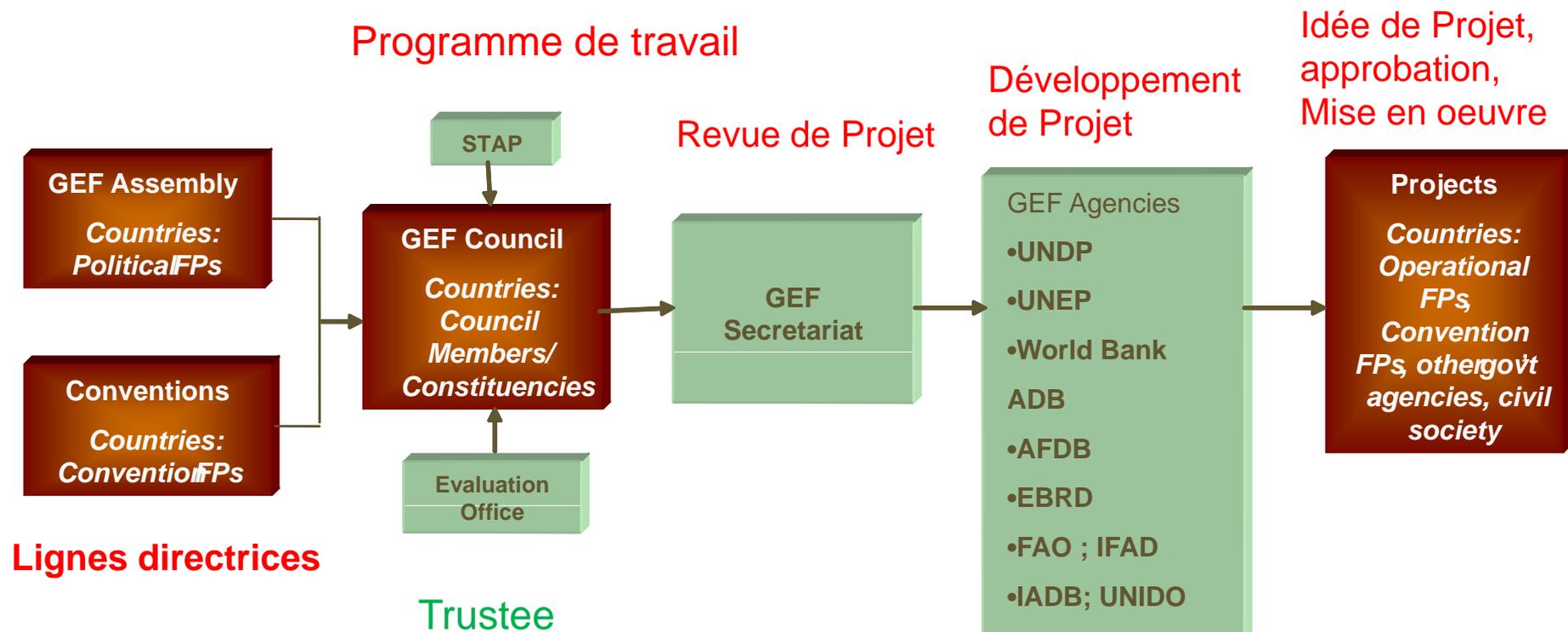
Comment y parvient-on ?

- Points focaux politiques et techniques (opérationnels)
- Programme d'aide aux pays
- Programme d'aide aux points focaux
- Bulletin d'information du FEM
- Dialogue avec les pays
- Participation des organisations de la société civile et des communautés locales



Le Cycle de Projet appliqué au FEM

❖ Implication de plusieurs partenaires (réseau)





Cycle des projets du FEM (suite)

Genèse des projets

- Idée de projet : 1 page
- Concept de Projet : < 8 pages
- Préparation de Projet : < 5 pages (demande de fonds de préparation)
- Document de Projet

Rôles et responsabilités

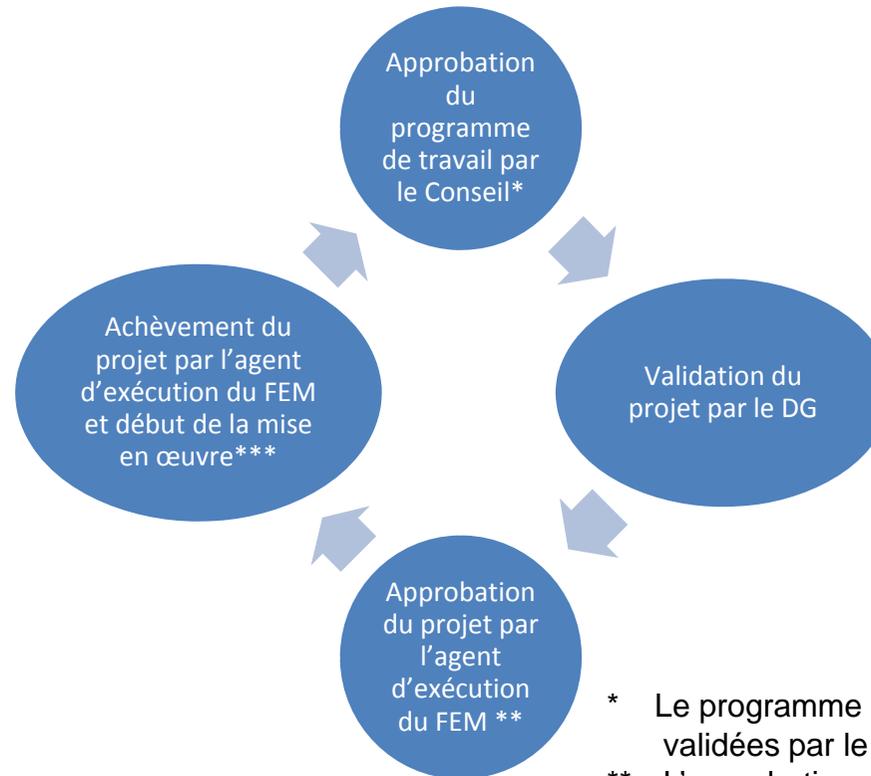
- Idée de projet – pays
- Concept de Projet – Agences – PIF (formulaire)
- Préparation de Projet – Agences – FPP (Formulaire)
- Document de Projet – Agences – PGT ou PMT (formulaire)



Caractéristiques du cycle de projet du FEM-5

- La FIP est soumise sur une base continue ;
- 18 mois de préparation pour les projets de grande envergure : entre la date d'approbation du programme de travail par le Conseil et la date de validation du descriptif final de projet par le DG ;
- 12 mois de préparation pour les projets de moyenne envergure : ne s'applique qu'aux projets qui ont demandé un financement PPG ; entre la date d'approbation de la FIP par le DG et la date d'approbation du descriptif final de projet par le DG ;
- Le descriptif de plateforme-cadre (DPC) ne peut être soumis qu'aux réunions du Conseil.

Projets de grande envergure

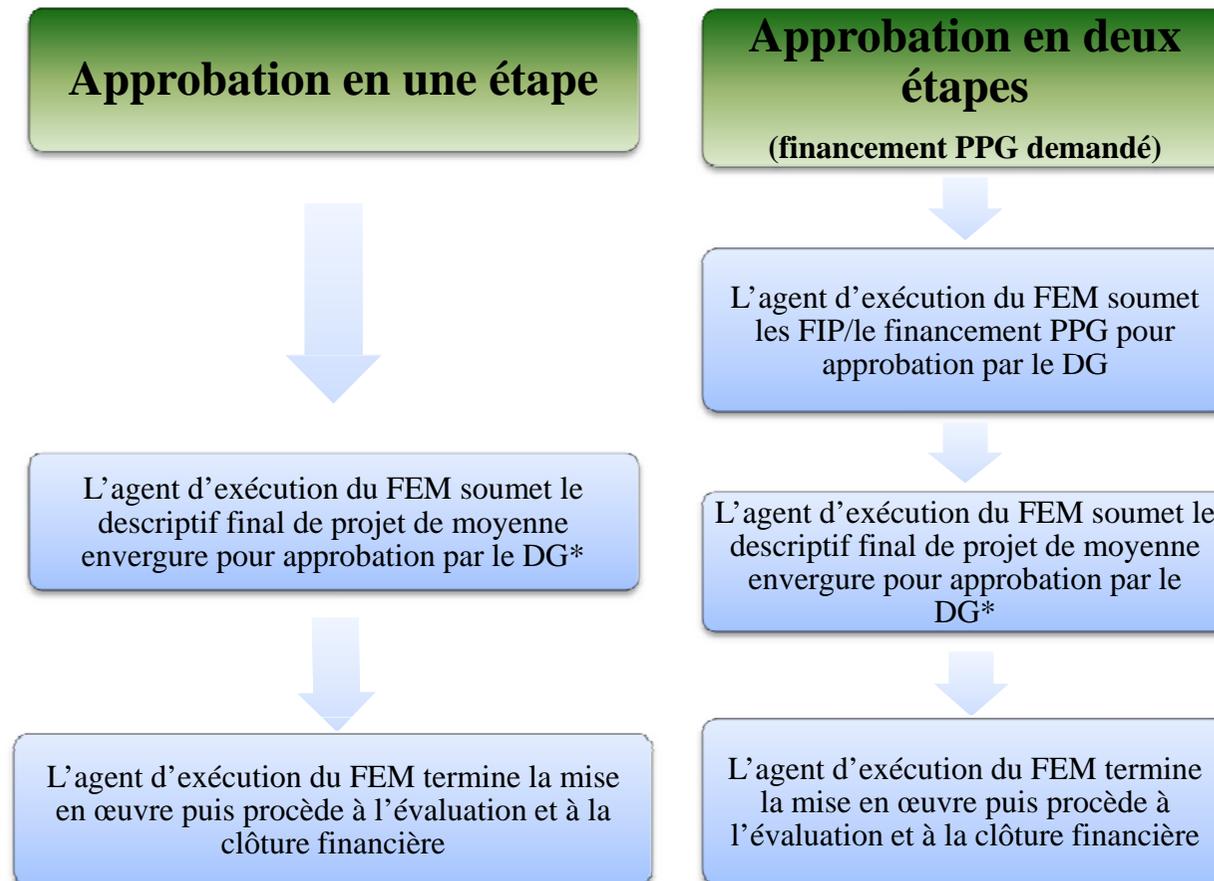


* Le programme de travail est constitué des FIP validées par le DG

** L'approbation du projet par l'agent d'exécution du FEM signifie le début de la mise en œuvre du projet

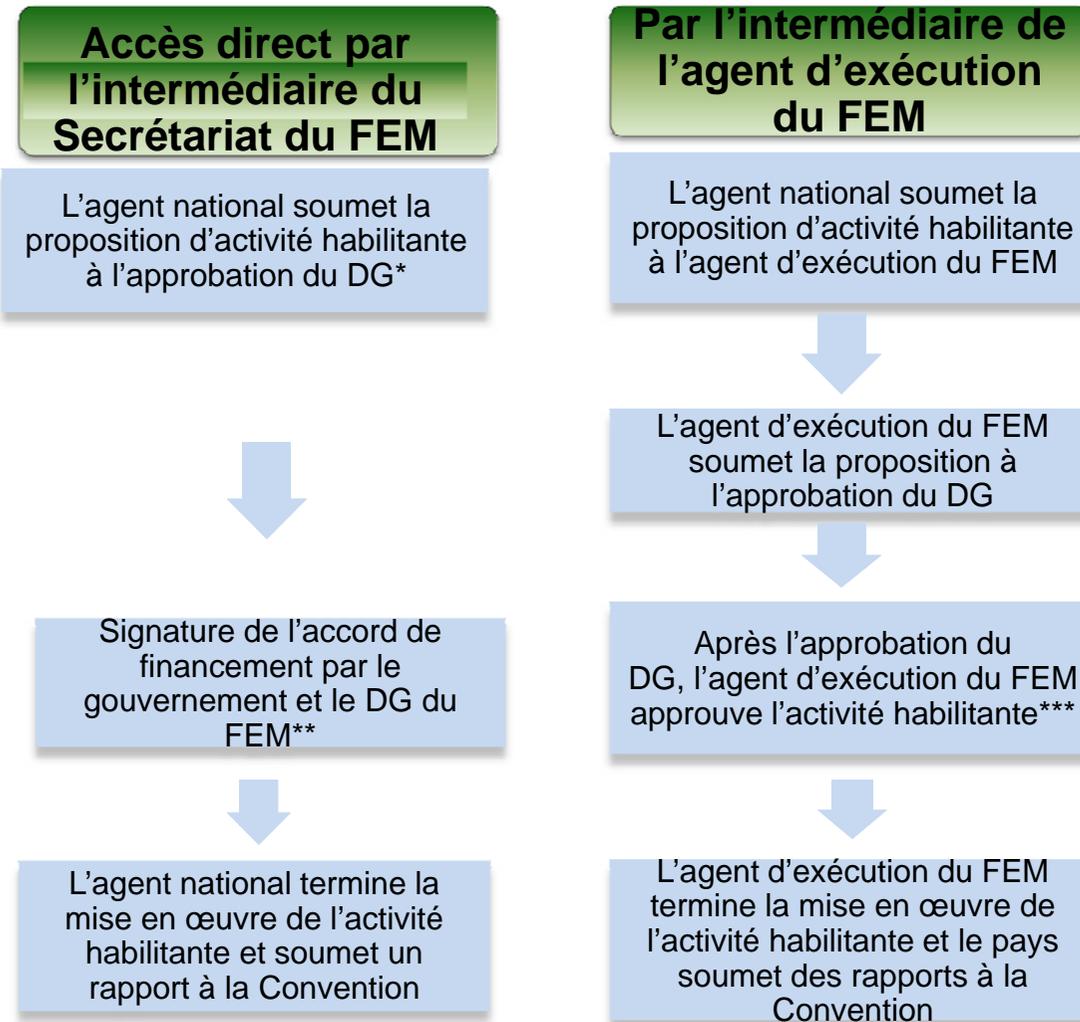
*** L'achèvement du projet est suivi de l'évaluation finale et de la clôture financière

Projets de moyenne envergure



* L'agent approuve le projet de moyenne envergure après l'approbation du projet par le DG et débute la mise en œuvre.

Activités habilitantes



* Le Secrétariat du FEM suit les procédures de la Banque mondiale pour approuver la proposition, avec le but ultime d'envoyer un accord de financement au pays bénéficiaire qui sera signé par le DG et le pays.



Projets de petite taille

Cibles: Organisations non gouvernementales nationales et communautés de base

Montant: 50 000 Dollars US

Cofinancements nécessaires

Organisme d'administration: PNUD

Mode de financement des projets: examen et attribution par un comité de pilotage national composé de divers partenaires (Gouv., privé, SoCiv, Repr. Communautés locales) conformément à la stratégie nationale qui définit les domaines à financer pour une phase opérationnelle donnée.



Critères d'examen des projets de grande et de moyenne envergures

- Admissibilité du pays et appropriation par le pays ;
- Avantage comparatif de l'agent ;
- Disponibilité des ressources;
- Cohérence du projet (priorités nat.);
- Conception du projet (participation);
- Financement du projet (...cofinancements) ;
- Suivi et évaluation (mécanisme);
- Réponses de l'agent aux commentaires et observations.



Critères (suite): Validation par le pays (par le point focal national des opérations)

- ❖ Toutes les FIP doivent être validées par le point focal des opérations avant d'être soumises au FEM
- ❖ Les projets concernant la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des sols doivent suivre les règles de validation du système STAR (toutes les ressources demandées sont prélevées sur les allocations nationales).

Systeme Transparent d'allocation des Ressources

CRITERES: capacités à générer les bénéfices environnementaux, à mettre en œuvre des politiques et pratiques favorisant le succès des projets FEM et indice de développement social et économique (indice PIB)

DOMAINES: DB, CC, DS

DOMAINES EXCLUS: IW, POP's et gestion sans risque des produits chimiques, SGP, etc.

Allocation des ressources du FEM-5 (2010-2014)

• (en millions de dollars US)

	CC	BD	LD	Total
Burundi	2	1.5	1.07	4.57
Cameroun	2.97	10.31	1.66	14.95
RCA	2	1.68	1.75	5.44
Congo	2	3.28	1.04	6.32
RDC	8.92	13.81	0.67	23.41
Guinée Eq.	2	1.5	0.5	4
Gabon	2	3.4	0.91	6.31
Sao Tome	2	2.77	2.73	7.5

Cameroun: processus d'identification des priorités du FEM5 (2010-2014)

- Coordination du processus transparent et participatif : MINEP**
- Sessions d'informations et de formations sur:**
 - ✓ les politiques et procédures du FEM (notamment montage des projets)
 - ✓ les orientations nationales en matière d'environnement (Plans d'action, DSCE, état des lieux de l'environnement, etc.)
- Recensement des idées de projets et fédération par centre d'intérêt et par domaine d'intervention**
- Echanges avec les partenaires pour intégrer leurs préoccupations et susciter leur adhésion**
- Positionnement des agences du FEM et validation des priorités par le comité national du FEM**
- Rédaction d'un document de portefeuille des projets du FEM5 pour la période 2010-2014 avec l'appui du Gouvernement (MINEP) et du FEM (NPFE)**



Les priorités en cours de finalisation (domaines couverts par le STAR)

1. Biodiversité

- ❖ Conservation et gestion durable des écosystèmes d'importance mondiale et développement de l'écotourisme (PNUD et PNUE: pourrait donner lieu à deux projets)
– Projet national

2. Changements climatiques

- ❖ Lutte contre les changements climatiques et protection des écosystèmes à travers le développement intégré des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ONUDI)
– projet national (N.B: d'autres projets peuvent être financés sur le Fonds spécial CC)

3. Dégradation des terres

- ❖ Renforcement de l'adaptation aux changements climatiques grâce à une gestion améliorée des stratégies à l'interface de élevage - faune sauvage –environnement (1) lutte contre la dégrad. Des terres dans les écosyst. Transfrontaliers du Chari-Logone (2) (PNUE) – Projet régionaux
- ❖ Gestion durable des terres dans les zones savano-sahéliennes et aménagement des pâturages autour des parcs nationaux et réserves (PNUE) – Projet national

4. Biodiversité – Changements climatiques – dégradation des sols

- ❖ Extension de la certification FSC aux paysages à travers l'intégration des Services Environnementaux et évaluation du potentiel socio-économique de la REDD au Cameroun (PNUD) – Projet national



Les priorités en cours de finalisation (domaines non couverts par le STAR)

1. POP's et gestion des produits chimiques

- ❖ Disposal of existing POPs and other obsolete pesticides and implementation of a sound pests and pesticides management (FAO) – National project.
- ❖ Elaboration et mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des produits chimiques (SNGPC) (FAO) – Projet national

2. Eaux internationales

- ❖ Conservation et gestion participative des ressources en eau en vue de la protection des berges des cours d'eaux dans le Nord Cameroun (PNUD) – Projet national
- ❖ Lutte contre la pollution des ressources en eau et promotion d'une pêche durable (FAO) – projet national

3. Gestion durable des forêts

- ❖ Forest restoration under the authority of council: A REDD+ pilot project carried out by the Association of the Council Forest (ACFCAM) – Banque Mondiale – National project

4. Activités habilitantes: NCSA-CB2, NBSAP, rapport BD et biosécurité, communication nationale sur les changements climatiques, actualisation du plan d'action de lutte contre la désertification, plan de mise en œuvre de la convention de stockholm sur les POP's, etc. (PNUE, PNUD)

Quelques résultats saillants de l'action du FEM au Cameroun

1. Répartition des financements par domaine focal

Domaines focaux des projets nationaux	\$ millions	% du total
• Biodiversité	18.24	71.35
• Domaines multi focaux (MFA)	0.20	0.75
• Changements climatiques	0.27	1.00
• Land degradation	6.35	25.00
• POPs	0.49	1.90
• Total	25.55 *	100.00

* Période 1992-2007

FEM4: 11,9 millions de dollars US

FEM5: 14,95 millions de dollars US

Quelques résultats saillants de l'action du FEM au Cameroun (suite)

2. Résultats environnementaux

- Accroissement du réseau d'aires protégées: 15% du territoire national (Bouba_bek, NKI, lobéké, capo ma'an, mont koupé, mont bakossi, etc.) et création de plus de 14 zones de chasse
- Elaboration des politiques et stratégies nationales, lois et règlements pour répondre aux engagements pris dans le cadre des conventions environnementales: CN/CC, NBSAP, PAN/LCD, PSFE, PNGE, PNM/POP's, Biosécurité, etc.
- Inventaires des GES, inventaires pour l'identification des sources de pollution POP's dans les industries et l'agriculture
- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines: Ministères et instituts de recherche, éco-gardes, NCSA, etc.
- Montant de cofinancements générés FSP+MSP): Près de 30 millions \$US (FEM) pour près de 90 millions \$US (ratio: 1/3)
- GEF SGP: 37 projets financés pour un coût total de 900 000 dollars US (BD, ..)

Résultats qui doivent davantage se consolider avec les nouveaux financements du FEM4 et FEM5.

Merci de votre attention

www.thegef.org



CELEBRATING TWENTY YEARS
GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

www.theGEF.org